

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Service Enfance Jeunesse
BP 2026 M57a

N° : D – 2026 – 04 – 15 – 09

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES; Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents :

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Géraldine ESCANDE-COLIN, Maire.

Madame le Maire présente le budget annexe 2026 du service Enfance Jeunesse de la commune – M57a – équilibré entre les dépenses et recettes de la section de fonctionnement à un montant de 887 785.00 €.

Et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré,

Approuve le budget annexe du Service Enfance Jeunesse 2026 de la commune présenté par 18 voix pour dont 2 procurations, 5 voix contre et 0 voix d'abstention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23 AVR. 2026

ID : 034-213401359-20260415-D2026_04_15_09-BF

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 23/04/2026
Et publication ou notification
Du 23/04/2026
La Maire :

Le Secrétaire,

La Maire,



René COUSIN

Géraldine ESCANDE-COLIN